

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 10 février 2024

1 DOCUMENT - Publié le 01 février 2024

CIAS
Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine

Conseil d'Administration
Séance du 1^{er} février 2024 à 18h30

Au siège de Grand Lac, salle de conseil, 500 boulevard Léprieux 91100 Athis-Mors

NOM ET PRÉNOM	Fonction DE	Mandat	Statut
1. M. GUYOT			
2. M. GUYOT			
3. M. GUYOT			
4. M. GUYOT			
5. M. GUYOT			
6. M. GUYOT			
7. M. GUYOT			
8. M. GUYOT			
9. M. GUYOT			
10. M. GUYOT			
11. M. GUYOT			
12. M. GUYOT			
13. M. GUYOT			
14. M. GUYOT			
15. M. GUYOT			
16. M. GUYOT			
17. M. GUYOT			
18. M. GUYOT			
19. M. GUYOT			
20. M. GUYOT			
21. M. GUYOT			
22. M. GUYOT			
23. M. GUYOT			
24. M. GUYOT			
25. M. GUYOT			
26. M. GUYOT			
27. M. GUYOT			
28. M. GUYOT			
29. M. GUYOT			
30. M. GUYOT			
31. M. GUYOT			

Adressé par email aux membres du conseil d'administration de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine.

M. GUYOT, Président du Conseil d'Administration
M. GUYOT, Vice-Président du Conseil d'Administration
M. GUYOT, Secrétaire Général

Le Président du Conseil d'Administration de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine, M. GUYOT, a été élu à la présidence du Conseil d'Administration de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine, pour un mandat de cinq ans, à compter du 1^{er} février 2024.

Le Vice-Président du Conseil d'Administration de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine, M. GUYOT, a été élu à la présidence du Conseil d'Administration de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine, pour un mandat de cinq ans, à compter du 1^{er} février 2024.

Le Secrétaire Général du Conseil d'Administration de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine, M. GUYOT, a été élu à la présidence du Conseil d'Administration de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine, pour un mandat de cinq ans, à compter du 1^{er} février 2024.

Grand Lac, le 1^{er} février 2024

M. GUYOT, Président du Conseil d'Administration

M. GUYOT, Vice-Président du Conseil d'Administration

M. GUYOT, Secrétaire Général

Le présent document est accessible en ligne sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine, à l'adresse suivante : <https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-cias/modification-du-tableau-des-emplois-permanents-au-10-fevrier-2024-23645/>



2024-02-01_DELIB8.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 249,2 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.